RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 1er juillet 2026

Le Maire de Charavines

A

Mairie de Charavines
ISERE
38850

Place de l'église

Tél : 04 76 06 60 09
Fax : 04 76 55 63 13
Email : mairie@mairie-charavines.fr

Mesdames, Messieurs
les Conseillers Municipaux de Charavines

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra :
Le lundi 6 juillet 2026 à 19h00, en mairie, salle carrée du 1er étage.
A l'ordre du jour :

1) Administration générale & Ressources Humaines.
   a. Information. **Organisation de la plage municipale.**
      i. Présentation du nouvel arrêté réglementant la baignade pour la saison 2026.
      ii. Présentation de l'organisation humaine pour l'accueil du public à la plage.
   b. Délibération. **Validation du règlement intérieur de la commune** après avis du CST.
   c. Information avant saisine du CST. **Réorganisation de la crèche.**
      i. Prise en charge partielle par la commune de la formation de la nouvelle responsable.
      ii. Modification du tableau des emplois.
   d. Délibération. **Liste des contribuables volontaires pour participer à la CCID** (commission communale des impôts directs).
   e. Délibération. **Centre bourg : Convention avec Alpes Isère Habitat** pour la réalisation de l'agencement des surfaces d'activité.
   f. Délibération. **Ressources Humaines**. Autorisation à faire appel au service emploi du Centre de Gestion Isère.
   g. Délibération. **Nomination au sein du CCAS**, en remplacement d'une élue démissionnaire.
   h. Délibération. **Validation de la convention avec le Pays-Voironnais** pour le prêt de la base de voile pour la Nuit du Lac.
2) Finances.
   a. Délibération. **Garantie des emprunts d'Alpes Isère Habitat pour la construction des logements sociaux à Charavines.**
   b. Délibération. **Modifications budgétaires.**
      i. Décision Modificative pour le budget principal.
      ii. Décision Modificative pour le budget annexe camping.
3) Urbanisme. Délibération . **Actualisation de la délibération instaurant un droit de préemption urbain.**
4) Travaux. Délibération. **Validation du devis pour la réfection du mur mitoyen avec le Grand-Clos.**
5) Questions diverses soulevées par les Conseillers Municipaux.

Dans cette attente je vous prie de croire en mes salutations les plus cordiales.

Le Maire

Bruno Guillaud-Bataille

MAIRIE DE CHARAVINES
38 (Isère)